



106^e session du Conseil
de l'Organisation Internationale pour les Migrations
Genève, 24 - 27 novembre 2015

**Déclaration de Madagascar
lors du Débat Général**

Monsieur le Président,

La Délégation de Madagascar souhaite tout d'abord vous féliciter pour votre brillante élection à la Présidence de la 106^{ème} session du Conseil de l'OIM. Vous avez tout notre soutien. Nos félicitations vont également à l'endroit des Membres du Bureau.

Monsieur le Président,
Monsieur le Directeur Général,
Madame la Directrice Générale Adjointe,
Excellences,
Honorables Délégués,
Mesdames et Messieurs,

La Délégation de Madagascar souhaite la bienvenue aux 5 États membres nouvellement admis lors de cette session, ainsi qu'aux 9 Organismes ayant désormais le statut d'Observateurs au sein de l'Organisation.

La Délégation se réjouit par ailleurs de l'élection du Ghana au poste de Vérificateur externe de l'OIM, tout en le félicitant.

Monsieur le Président,

Cette année 2015 qui s'achève a été grandement bénéfique en termes d'appropriation de la dynamique migratoire dans le contexte de la politique publique à Madagascar. Et en un peu plus d'un an d'installation de son bureau à Antananarivo, l'OIM a déjà apporté les expertises nécessaires à la réalisation de projets qui s'avère d'une importance capitale dans le cadre de l'implication de la diaspora malgache dans la stratégie du pays en faveur du développement. Ceci s'est traduit par le renforcement des capacités de l'Administration dans divers domaines.

Depuis lors également, des activités ont été entreprises avec la coopération de l'OIM. En l'occurrence, son aide précieuse à l'élaboration du plan quinquennal de lutte contre la traite des êtres humains, qui prend en compte la considération aussi bien du contexte de la migration interne, que de celui de la migration internationale. Le volet qui traite l'assistance aux victimes a permis de sauver et d'améliorer la vie de plusieurs personnes vulnérables, dont 60 cas de rapatriement volontaire.

Dans le cadre de la mobilité des travailleurs en Afrique australe, l'OIM est un partenaire clé pour le renforcement de la gestion de la migration de main-d'œuvre, un programme qui a pour objet de permettre aux sans-emplois d'avoir des perspectives d'activités.

Monsieur le Président,

Le partenariat du Gouvernement avec le bureau de l'OIM à Antananarivo a porté ses fruits. Il a permis de transformer la notion de migration, d'un simple phénomène à un concept utile pour une planification du développement. Il est dès lors évident que la coopération entre les deux Parties puisse se poursuivre vers de meilleures perspectives.

Et il est clair que cet élan n'a pu être réalisé dans les conditions actuelles sans le concours des Partenaires extérieurs, bref par la communauté internationale à qui nous adressons ici notre profonde gratitude. Nous en sommes honorés et les remercions infiniment.

De là, la délégation malagasy réitère encore une fois son souhait de voir se développer ces précieux soutiens, notamment dans le contexte des projets/programmes que l'OIM entend réaliser à Madagascar.

Pour terminer, Madagascar fait sienne la déclaration du Groupe africain prononcée par l'Éthiopie.

Je vous remercie.